

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général

**Direction générale  
des ressources humaines**

Service  
des personnels enseignants  
de l'enseignement supérieur  
et de la recherche

Sous-direction  
du pilotage du recrutement  
et de la gestion  
des enseignants-chercheurs

Département  
du pilotage et d'appui  
aux établissements

DGRH A2-1  
N° 2017 - 0818

Affaire suivie par  
Sophie Foucry  
Téléphone  
01 55 55 63 06

Courriel  
sophie.foucry  
@education.gouv.fr

72, rue Regnault  
75243 Paris cedex 13

Paris le 05 DEC. 2017

La ministre de l'enseignement supérieur,  
de la recherche et de l'innovation

à

Monsieur Rémy Malgouyres,  
professeur des universités  
s/c de Monsieur le président de  
l'université Clermont Auvergne

**Objet :** votre courrier du 6 octobre 2017

Vous avez bien voulu, par courrier cité en objet, appeler mon attention sur les difficultés que vous rencontrez pour mener à bien vos projets scientifiques.

Je vous informe que j'ai saisi le président de l'université de Clermont Auvergne en le priant de m'apporter les éclaircissements qui me sont nécessaires pour appréhender votre situation.

Par ailleurs, je vous engage à constituer, si ce n'est fait, un dossier de demande de suivi de carrière, ainsi que les dispositions de l'article 18-1 du décret n° 84-431 modifié vous en ouvrent le droit.

**POUR LA MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION  
LE CHEF DE SERVICE ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES RESSOURCES HUMAINES**

ICE LANNAUD

18 DEC 2017  
913